Vu que le Gouverneur de la Banque du Canada s'inquiète de la tendance déficitaire de notre balance des paiements, le ministre dirait-il si la situation du dollar canadien restera stable ou si elle subira l'influence de ces faits?

[Traduction]

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je m'excuse, mais je n'ai pas compris la question posée par le député.

[Français]

M. Latulippe: Monsieur l'Orateur, je vais répéter ma question.

Vu que le Gouverneur de la Banque du Canada s'inquiète de la tendance déficitaire de notre balance des paiements, le ministre dirait-il si la situation du dollar canadien restera stable ou si elle subira l'influence de ces faits?

[Traduction]

L'hon. M. Laing: Il est certain, monsieur l'Orateur, que des circonstances au Canada aussi bien qu'à l'étranger influent de jour en jour, et de semaine en semaine, sur le dollar. Le gouvernement a l'intention de poursuivre une politique visant à assurer à notre devise autant de stabilité que possible de façon que nos exportateurs et nos hommes d'affaires puissent en tirer les meilleurs avantages.

M. l'Orateur: La présidence avait décidé hier de donner priorité aujourd'hui à certains députés qui n'avaient pu prendre la parole et je voudrais, pour quelques instants, remplir cet engagement. La parole est au député de Churchill.

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

L'APPROVISIONNEMENT DU KEEWATIN

M. Robert Simpson (Churchill): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'ai une question à poser au ministre des Approvisionnements et Services. Vu la vive inquiétude manifestée à Churchill (Manitoba) et à Winnipeg à la nouvelle que les approvisionnements annuels de la région du Keewatin, dans les Territoires du Nord-Ouest, viendraient de Montréal plutôt que du port de Churchill comme c'est le cas depuis plusieurs années, le ministre peut-il nous dire si c'est Montréal qui approvisionnera effectivement cette région, au lieu de Churchill, au cours de l'été?

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, la politique du ministère des Approvisionnements et Services n'a pas été modifiée, en ce qui concerne cette région.

M. Simpson: Monsieur l'Orateur, je sais gré au ministre de sa réponse, mais comme le ministre des Transports m'a fait savoir que la politique de son ministère demeurait inchangée, je prierais le ministre d'examiner le rapport selon lequel tous les approvisionnements des Territoires

du Nord-Ouest, qui venaient de Churchill jusqu'à présent, viendront cette année de Montréal. Aurait-il l'obligeance de l'examiner et d'informer la Chambre à ce sujet?

• (1200)

L'hon. M. Richardson: Oui, monsieur l'Orateur, on m'a parlé de ce rapport et j'en prends connaissance mais, je le répète, cela ne change en rien la situation en ce qui concerne mon ministère.

LES POSTES

L'ÉTAPE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS—LA PRÉVENTION D'ENNUIS À LA POPULATION

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au président du Conseil du Trésor. Comme le contrat du syndicat des postiers expire la semaine prochaine, le ministre peut-il nous dire où en sont les négociations?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Non, monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire c'est qu'il y a progrès. Un rapport détaillé ne serait d'aucune utilité, le député en conviendra.

M. Hales: Au cas où il y aurait rupture des négociations, le ministre pourrait-il nous donner l'assurance que cela n'entraînerait pas d'inconvénients à la population ni de pertes ou de frais au monde des affaires comme la dernière fois?

L'hon. M. Drury: Dans la mesure où la question tient à l'hypothèse d'une rupture des négociations, elle est sans fondement et donc hypothétique.

LA RUPTURE POSSIBLE DES NÉGOCIATIONS—LES MESURES D'URGENCE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au secrétaire parlementaire du ministre des Postes une question qui se rapporte à celle qu'on vient de poser. Au cas où il y aurait une rupture des négociations, quelles mesures le gouvernement envisagetil pour que le service essentiel des postes ne soit pas interrompu?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il est difficile de statuer sur une question comme celle-là. Les mots qui l'introduisent «Au cas où» la rendent hypothétique. D'autre part, c'est normal de vouloir savoir si on a avisé à un moyen en cas d'imprévu. Posée de cette façon, la question est recevable et le secrétaire parlementaire voudra peut-être y répondre.

M. Gerald Richard Cobbe (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): Rien ne laisse prévoir un tel événement puisque les négociations se poursuivent beaucoup plus rapidement qu'on ne l'avait prévu. Mais au cas où la chose se produirait, je suis sûr que le ministère est prêt à parer à toute éventualité.

[M. Latulippe.]